

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants

Les élus du Conseil Municipal de Bouloc ont affirmé leur engagement pour la qualité de notre environnement :

- En inscrivant une étude environnementale dans la révision du Plan Local de l'Urbanisme,
- En s'associant à la collecte de tri sélectif mis en œuvre par la Communauté de Communes du Frontonnais,
- En adoptant l'esprit de la charte proposée par l'association CDCV (Comité de Défense du Cadre de Vie),
- En matérialisant une zone Zéro Phyto reliant les espaces publics entre les deux écoles,
- En adoptant la clause d'embellissement de la commune avec des plantes et végétaux pérennes et peu gourmands en eau...



L'attachement à préserver notre cadre de vie passe aussi par le maintien de l'activité agricole, maillon économique à soutenir pour qualifier durablement l'identité et l'originalité paysagère du territoire du Frontonnais.

Dans le respect de notre histoire locale, le séchoir à briques rentre également dans la préservation de notre patrimoine et témoigne du passé industriel de notre commune à transmettre aux générations futures.

Nous portons un regard vigilant à l'activité économique de Bouloc pour que les services et les commerces de proximité soient attractifs par leur variété et leur complémentarité dans un cadre de vie préservé.

Bien cordialement

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur

3. Agriculture

Bouloc s'engage pour accompagner ses agriculteurs

4. DOSSIER

L'économie locale

7. Environnement

Nous allons bientôt éteindre la lumière la nuit

15. Patrimoine

La nouvelle rubrique de l'ARHB





AVRIL

Dimanche 3 avril 2016Pharmacie de Fonbeuzard à Fonbeuzard
98 route de Fronton – 05 61 70 10 26**Dimanche 10 avril 2016**Pharmacie de la Nationale à Saint Jory
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27**Dimanche 17 avril 2016**Pharmacie Ghedin à Labastide St. Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93**Dimanche 14 avril 2016**Pharmacie Peyronnette à Saint-Alban
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55

MAI

Dimanche 1^{er} mai 2016Pharmacie Centrale à Bruguieres
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19**Jeudi 5 mai 2016**Pharmacie d'Aucamville
125 route de Fronton – 05 61 37 03 30**Dimanche 8 mai 2016**Pharmacie de Bouloc
3 rue de la Pegou – 05 61 82 04 15**Dimanche 15 mai 2016**Pharmacie Guilhot et Vilcoq à Fenouillet
77 rue Jean Jaurès – 05 61 70 06 63**Lundi 16 mai 2016**Pharmacie la Gravette à Gagnac sur Garonne
14 place de la République – 05 61 35 92 88**Dimanche 22 mai 2016**Pharmacie de la Grand Place à Castelginest
3 rue de l'Eglise – 05 61 70 16 15**Dimanche 29 mai 2016**Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban
66 bis route de Fronton – 05 61 70 03 89

JUN

Dimanche 5 juin 2016Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15**Dimanche 12 juin 2016**Pharmacie Albus à Bruguieres
18 place République – 05 62 79 14 49**Dimanche 19 juin 2016**Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Nougain – 05 62 75 21 91**Dimanche 26 juin 2016**Pharmacie Alibert à Saint-Genies Bellevue
9 rue Principale – 05 61 74 69 30

CROTT I PROP

« Ramasser les déjections est un acte de civisme et une obligation » ! Trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur l'Esplanade de Verdun et près de la Poste, utilisez-les !



Citoyenneté

Cérémonie citoyenne : ils ont leur carte d'électeur

Vendredi 4 mars, onze jeunes bouloccains qui ont eu 18 ans entre le 16 décembre et le 28 février se sont vu remettre leur première carte d'électeurs...

Cette cérémonie citoyenne a été l'occasion pour Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, de remettre à ces jeunes leur première carte d'électeur et de les sensibiliser aux droits et aux devoirs du citoyen. Un livret citoyen rassemblant les droits et les devoirs, mais aussi les principes fondamentaux de la République leur a également été remis.

Lors de cet évènement qui s'est déroulé dans la maison des jeunes intercommunale occupée par le CAJ, le service jeunesse était présent tout comme les bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bouloc (ADSBB). En effet, le don du sang fait partie des actions citoyennes et à ce titre, les représentants de l'ADSBB ont remis à chaque jeune une plaquette d'information, « j'ai 18 ans, je donne mon sang » ainsi qu'un petit sac contenant des documents sur le parcours du Sang et les prochaines collectes. La prochaine collecte se déroulera le 29 juin.



UNE AIDE À LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

Le Cabinet bouloccain BGL Consultants proposera une aide à la déclaration d'impôts à l'occasion d'une permanence assurée à la Maison des Associations, salle Lauragais, pour les administrés rencontrant des difficultés ou n'ayant pas Internet. La date de cette permanence uniquement dédiée aux particuliers sera déterminée par la date limite des déclarations.

Inscriptions et renseignements à la Mairie ou au 05 62 79 94 94.

BOULOC LES NOUVELLES
Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :
Nicolas LE CHEVILLER (Service
communication – vie associative)

**Création, réalisation
et impression :**
Evoluprint à Bruguieres

Bouloc s'engage pour accompagner ses agriculteurs

Lundi 22 février 2016, la Mairie de Bouloc organisait une nouvelle rencontre autour des enjeux et de l'avenir de l'agriculture sur la commune...

Dans son introduction, Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, a rappelé son attachement à « accompagner les agriculteurs ». Déjà, en juin dernier, l'ensemble des agriculteurs de la commune et des environs avait été convié à la restitution du diagnostic agricole. Ces rendez-vous font suite au travail actuellement réalisé en vue de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Philippe Lomi (*Conseiller Agricole du Conseil départemental de la Haute-Garonne*) a animé la réunion en présence d'élus, de techniciens, mais aussi d'intervenants des lycées d'Ondes et de Montat, de l'association Terre de Lien, du Syndicat des Jeunes Agriculteurs, de la SAFER, de la Maison des vins, de Vinovalie, de la Direction Départementale des Territoires (DDT), du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ou encore du bureau d'études ID de Ville.

Lors de la précédente enquête, les agriculteurs ont été interrogés sur la transmission du foncier et sur leurs besoins d'aménagement sur la commune. Il a été constaté qu'une approche patrimoniale est parfois un problème pour le fermage. Le manque d'accès à l'irrigation, les difficultés à s'installer et à transmettre sont ressortis comme des difficultés lors des échanges entre les participants tout comme la recherche de parcelles à proximité pour pâturer ou faucher. La discussion a permis d'aborder la notion de complémentarité entre les

agriculteurs sur un territoire de proximité « s'apercevoir qu'un agriculteur voisin peut devenir un soutien ou réciproquement, qu'on peut apporter une solution à son problème ». Les participants ont apprécié les échanges entre les personnes ressources et les porteurs de projets. Une occasion pour les élus de confirmer leur engagement sur l'avenir de l'activité agricole sur la commune : « les terres agricoles vont rester agricoles pour trouver un avenir à l'agriculture locale ». Elevages d'ovins, bergerie en construction ou élevage équin font partie des nouveaux projets évoqués tout comme le sujet de l'oenotourisme, sont des enjeux primordiaux.



L'agriculture sur Bouloc en bref

Sur Bouloc, 578 hectares agricoles sont exploités. L'étude a identifié des surfaces non déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune) qui peuvent être valorisées par la production de fourrage avec une fauche par les éleveurs ou bien broyées afin d'entretenir ces espaces. Ces surfaces représentent 101 îlots pour une superficie totale d'environ 207 hectares. Sur Bouloc, il y a environ 400 hectares de terres en friches ou boisées : elles pourraient être exploitées par de nouveaux agriculteurs.

On distingue deux types principaux de sols sur la commune : des sols de type argilo calcaire qui dominent le versant sud de la vallée du Girou avec des pentes faibles ou moyennes. Les sols situés sur la rive gauche du Tarn constituent la partie hautes terrasses.



L'agriculture sur Bouloc en chiffres

- L'espace agricole représente 48% de la surface communale.
- 67% de la surface communale est exploitée en propriété et 27% en fermage.
- 32 exploitations agricoles mettent en valeur les terres agricoles sur Bouloc.
- 16 exploitants sur 17 ont plus de 50 ans et 1 agriculteur a moins de 40 ans.
- Sur 17 exploitations, 7 sont exploitants à titre principal, 3 doubles actifs et 7 retraités.

- 41% des exploitations ayant le siège social à Bouloc emploient de la main d'œuvre salariée.
- 16 exploitations sur 17 sont menacées de disparition d'ici 10 à 15 ans (pas de succession).

Plus que jamais, le devenir des espaces agricoles et la transmission des exploitations sont les enjeux majeurs pour l'avenir de l'agriculture sur le territoire communal.



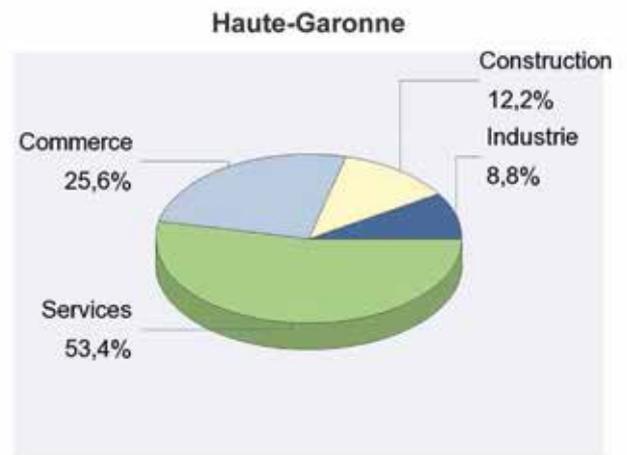
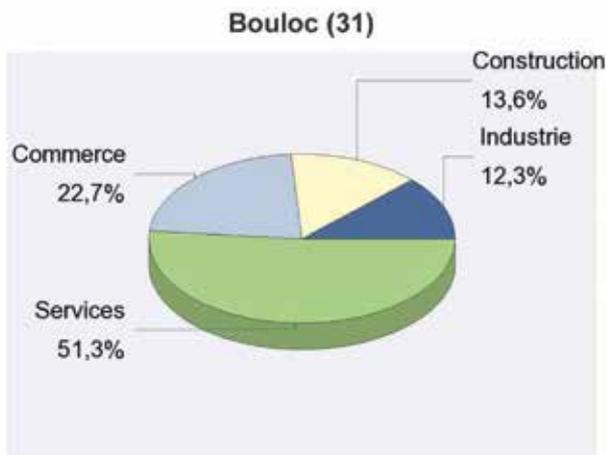
Gros plan sur le tissu économique de Bouloc

BOULOC → 18,55 km² → 4211 habitants → 228 hab. /km²

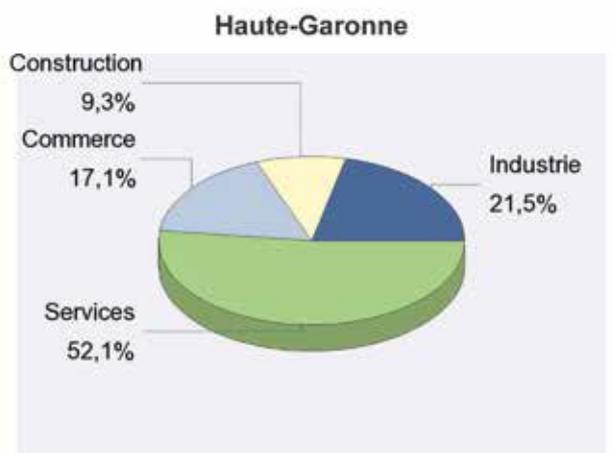
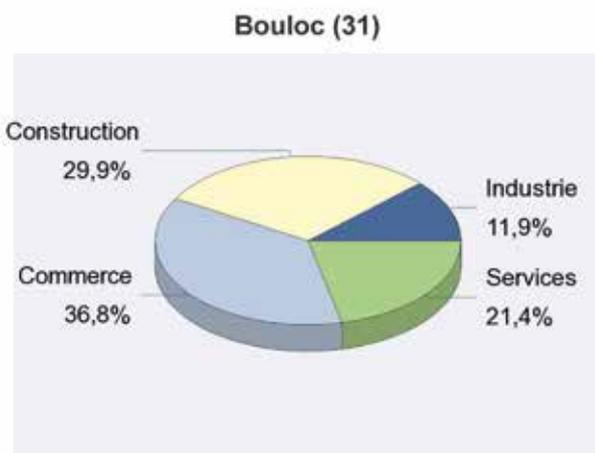
154 établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés

19 dans l'Industrie, 21 dans la construction, 35 dans le commerce (9 dans l'auto et les motos, 7 dans le commerce de gros et 19 dans le commerce de détail) et 79 dans les services.

Nombre d'établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés par secteur d'activité au 1^{er} juillet 2014 :



Effectifs salariés des établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés par secteur d'activité au 1^{er} juillet 2014 :



Activité sur Bouloc	Emplois sur Bouloc
Commerces, services et transport	134 postes de travail
Construction	24 postes de travail
Administration publique, enseignement, santé et social	137 postes de travail
Agriculture	14 postes de travail

*Chiffres clés INSEE 2013

La COMMUNE au SERVICE des ENTREPRISES

- Une signalétique de l'activité en bordure des voies publiques.
- Une insertion dans la publication municipale « Bouloc Pratique » et sur le site de la Mairie dans la rubrique « Entreprises ».
- Pour les nouvelles entreprises, une parution-présentation dans la publication « Bouloc les Nouvelles » (cf. p. 13).
- Possibilité de déposer des documents publicitaires sur le présentoir à l'accueil de la Mairie.
- Mise en place de l'opération « Entrepreneurs vigilants » à la zone Lafitte.

La CONTRIBUTION des ENTREPRISES aux RESSOURCES de la COMMUNE

Nature	Montant 2015	Taux 2015	Total des recettes fiscales de la commune en 2015
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	113 054 €	22.24%	1 622 217 €
CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	67 650 €		
TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)	30 498 €		

Sur notre commune, on dénombre 5 pôles d'activités :

- La rue Jean Jaurès avec plusieurs regroupements
 - L'Esplanade de Verdun et la rue du Fontanas en continuité
 - La Zone artisanale Lafitte avec 12 hectares
 - La Zone artisanale des Pélissières avec 9 hectares
 - La Zone d'activité Pythagore avec 8 hectares
- Et également la présence d'un marché de plein vent le jeudi soir et le dimanche matin.

« Bouloc les Nouvelles » est allé à la rencontre d'un échantillon de commerçants et artisans des différentes zones commerciales de la commune. Des rencontres instructives que nous vous faisons partager...



Jacques et Jean-Pierre Feuillet sont arrivés à Bouloc fin 2007 en provenance de la région parisienne pour reprendre l'affaire de Monsieur Sanchez. Ils recherchaient « une affaire qui avait du potentiel dans une ville en expansion. La place, le parking, le tabac en face : les ingrédients étaient là ».

Neuf ans après, ils analysent la croissance de leur commerce : « Dès la première année, on a augmenté le chiffre d'affaires de 35%. Au début, on essaye d'avoir le moins de charges possible, donc on n'a pas embauché beaucoup au départ », confient les frères Feuillet. Désormais, la boutique compte 2 boulangers, 2 pâtisseries (dont un ancien apprenti qui a été embauché) et 2 apprentis pâtisseries. Il y a 2 vendeuses à temps plein et des stagiaires sont régulièrement accueillis.

Concernant l'évolution du cadre de leur commerce, ils rappellent, « Quand on est arrivé, Intermarché ouvrait. C'est important dans une commune d'avoir ce type de structure. On savait que d'autres commerces allaient se greffer autour. Ce qui a été le plus préjudiciable pour nous, c'est le départ du tabac-presse, une activité qui draine beaucoup de clients. On savait qu'on allait perdre du chiffre d'affaires et on l'a perdu. Il a fallu se remettre en question, proposer de nouvelles choses, créer, innover et apporter plus de services pour rattraper ce chiffre d'une manière ou d'une autre... »

Concernant les commerces de l'Esplanade, les boulangers évoquent « ce qui serait bien c'est qu'on s'inquiète de l'avenir du

◆ Le micro de « Bouloc les Nouvelles » à la boulangerie-pâtisserie Feuillet

Petit Casino. Dans les réunions du PLU où cela a été régulièrement cité, le cœur du village est essentiellement entre la rue du Fontanas et l'Esplanade de Verdun. La Municipalité peut avoir des solutions, et je sais qu'elle en a déjà mis en œuvre, pour conserver des commerces sur cette place, c'est essentiel. Conserver un parking aussi, c'est essentiel, les clients le disent. « Nous sommes aussi attentifs à tous les changements qui pourraient y avoir au niveau de la circulation. Cela peut avoir de graves répercussions sur nos commerces. On s'inquiète de tout changement de sens de circulation, de voie... On sait que le carrefour est en étude. Le jour où il y a des changements comme ça, on sait ce qu'on peut perdre donc on espère vivement être consultés... ».

Concernant la complémentarité de possibles nouveaux commerces, Monsieur Feuillet évoque : « Il faut garder le dynamisme avec le fleuriste, les bouchers, etc. Mais ce serait bien qu'il y ait quelque chose qui tourne comme une crèmerie. Un commerce complémentaire qui se démarquerait ». Un magasin fermier ? « Cela pourrait aller... On voit que l'alimentaire peut fonctionner quand il y a la qualité et la régularité. S'il y a des bons produits et des prix raisonnables, on voit bien que ça marche » !

A propos du marché, les boulangers expliquent qu'ils sont satisfaits de la délocalisation même s'ils étaient au départ favorables à l'implantation sur l'Esplanade. Rapidement, le marché les avait handicapés en termes de parking et surtout de chiffre d'affaires (moins 20%). Depuis le déplacement, la clientèle est revenue et le commerce a « fait un beau Noël ».

Concernant un possible nouveau pôle de commerce, les frères Feuillet y sont défavorables et citent des exemples d'autres villes où les commerces se sont excentrés et où les communes le regrettent désormais, « il faut garder les cœurs de village et soutenir ceux qui créent des emplois et forment les travailleurs de demain ». Un maillon économique, mais aussi social.

◆ Le micro de « Bouloc les Nouvelles » chez la coiffeuse L'art de l'Hair



Ysaline Marchand s'est installée au début de la rue Jean-Jaurès lorsqu'on arrive de Toulouse. Elle a commencé à travailler dans ce salon comme apprentie pendant un an puis comme employée durant cinq ans. « J'ai racheté le salon le 1^{er} juin 2015. C'est un salon mixte où l'on fait aussi l'onglerie sur demande et bientôt le barbier. Je travaille ici avec Elodie qui est apprentie et Audrey qui est là à mi-temps à partir du jeudi ». Au niveau de son implantation sur la commune, elle nous confie : « Je suis sur un lieu de passage, assez excentré du village mais ce n'est pas gênant car il y a un parking. J'ai la visibilité, c'est aussi un atout. La rue Jean-Jaurès est une zone de fort passage. Le commerce est stable mais il faut apporter des nouveautés ». Concernant ses perspectives et le type de clientèle dans son commerce, elle évoque « il y a beaucoup de nouveaux clients dont des gens de Villeneuve-lès-Bouloc et de Bouloc, des nouveaux arrivants. Tout se passe bien. On s'appuie sur la fidélité et sur le bouche à oreille ». Si elle devait partir, ce serait « pour acheter un local, de préférence sur un lieu exposé comme maintenant avec de la visibilité et un parking ». Pour l'instant, Ysaline est locataire.

◆ Le micro de « Bouloc les Nouvelles » chez Point vert



Historiquement implanté sur la rue Jean-Jaurès, Point Vert a déménagé en 2009 dans la Zone Artisanale des Pélissières, lors de l'installation de l'Intermarché. Actuellement, il y a un responsable de magasin et deux employées. Nous avons rencontré Nicolas Felgines pour évoquer les perspectives d'évolutions de son enseigne : « Je n'ai pas de recul sur le vécu de la zone car je viens d'arriver, fin décembre. Je viens de reprendre un magasin en difficulté. C'est un vrai challenge. A ce jour, en termes d'évolutions, il n'y en a pas de prévu, même en termes d'investissement global. On a un beau magasin et un parking agréable ». Son objectif, en termes de produit est « d'essayer d'apporter une compétence qu'il n'y avait pas ici : la motoculture de plaisance en général. L'objectif, la modification qu'il y aura, c'est donner du plaisir aux gens quand ils viennent dans le magasin, au niveau de l'accueil aussi, redonner du dynamisme à l'ensemble de notre équipe ». Concernant la Zone Artisanale des Pélissières, Nicolas Felgines l'apprécie beaucoup « C'est toujours vivant... La station-service marche toute la journée, Intermarché marche bien, la station de lavage c'est incroyable et des maisons se construisent à proximité. En termes de challenge, nous sommes très motivés. Il y a cinq ans, ce magasin faisait une fois et demi le chiffre d'affaires qu'il fait à ce jour. Si on achalande bien notre commerce, les gens n'auront pas à sortir de Bouloc ». Un secteur en croissance avec des gens qui ont des terrains, des jardins. Mais est-ce que Point Vert craint la concurrence des magasins Frontonnais ? « Je pense qu'on a la capacité de se légitimer sur le jardin. Point vert, l'enseigne est connue. C'est un commerce de conseil avec des produits qualitatifs sur tout le magasin. Quand on va dans un Point vert on pense jardin ». Du côté de la pépinière, située côté route dans son magasin, le responsable souhaite la redynamiser : « On a eu des problèmes de vols, des arbres volés depuis l'extérieur. Nous avons perdu des clients ces dernières années, ils ne rentraient plus dans la serre chaude et dans la pépinière. Nous avons le challenge de les y ramener ».

◆ Le micro de « Bouloc les Nouvelles » chez Dallet Menuiserie Toulousaine



Romain Dallet est né à Bouloc. Il s'est installé en juillet 2013 dans la Zone Artisanale Lafitte, sur la route de Fronton, comme menuisier proposant PVC, bois, alu, agencement cuisine, parquet et escalier. « Je fais globalement tout ce qui touche le bois » précise-t-il. Concernant ses deux premières années et demie, il est satisfait : « le bouche à oreille fonctionne mais il faut le temps que ça se fasse. Il faut 5 ans ». Concernant sa perception de la Zone Artisanale Lafitte, il nous livre son sentiment : « il y a une bonne ambiance, on s'entend bien. La zone en elle-même, apporte-elle quelque chose ? Je ne sais pas. J'ai pu rencontrer des gens comme Monsieur Riedi (plaquiste situé à côté de son hangar), qui m'a aidé à m'implanter. Une collaboration se crée entre les entreprises de la zone. Que ce soit un voisin ou un autre, on s'entraide ». Une zone solidaire mais dont il n'est pas satisfait du développement « Il semble que la zone soit bloquée. C'est le gros problème de cette zone, déjà qu'elle est loin du village, sur un axe qui roule vite et surtout, cette zone est une impasse... Il n'y a personne qui y passe pour éviter d'emprunter une autre route ! » Quand on lui demande pourquoi la zone est-elle bloquée, il évoque le prix des bâtiments en vente. Concernant ses projets, cet artisan avoue souhaiter « rester sur Bouloc » mais lorsqu'il compare les prix des terrains sur les zones Lafitte ou Pythagore avec celles des communes voisines, le banquier parle pour lui. La raison de son choix d'acheter, ou le développement : « je veux acheter un local et non pas louer, car c'est ma retraite ».

L'éclairage public sera bientôt éteint la nuit de 1 h 00 à 5 h 00 du matin

Lundi 25 janvier 2016, la Municipalité organisait une réunion d'information sur le projet d'extinction de l'éclairage public la nuit entre 1 h 00 et 5 h 00 du matin.



Après une introduction par Madame le Maire, c'est Sébastien Vauclair, astrophysicien environnementaliste qui présente les enjeux, l'impact et les solutions pour lutter contre la pollution lumineuse. Le spécialiste détaille l'impact de celle-ci sur notre environnement, notre rythme de vie ainsi que sur tout l'écosystème. Sébastien Vauclair apporte des pistes de réflexion et des arguments pour la mise en place d'un éclairage responsable sur le territoire des communes.

Aux atouts environnementaux s'ajoute un enjeu d'économie pour les finances communales. A l'heure où le budget éclairage public avoisine les 50 000 euros par an, éteindre la lumière quatre heures la nuit, entre 1 h 00 et 5 h 00 du matin, représenterait une économie de 17 000 euros, soit la moitié du montant produit par l'augmentation d'impôt voté en 2015.

Cette réunion publique et participative a également été l'occasion pour les habitants de poser des questions relatives à leurs inquiétudes, celle notamment d'une possible augmentation de la délinquance et de l'insécurité. Un argument pour lequel le lieutenant Viala, présent pour la Gendarmerie, ne

semble pas s'alarmer : « On fera le bilan mais le plus gros de nos interventions la nuit a lieu entre 20 h 00 et 2 h 00. Plus tard ça ne représente que 3% et au contraire, la pénombre va gêner le délinquant ».

Monsieur Marin, Maire-adjoint à Fonsorbes, commune ayant mis en place une extinction de l'éclairage public dans toute la ville, confirme qu'il n'y a pas eu de surcroît de délits sur sa commune. Sur les 6000 communes et plus qui éteignent déjà la lumière une partie de la nuit en France, l'absence d'éclairage semble par ailleurs faire augmenter la prudence des conducteurs et engendrer une réduction de la vitesse des véhicules.

Suite à cette réunion, la prochaine étape dans la mise en place de cette extinction des feux est la commande de 57 horloges astronomiques permettant d'éteindre par secteur le millier de lampadaires présents sur la commune. Dans sa séance publique du 22 février, le Conseil Municipal a validé cette démarche.

« **Bouloc les Nouvelles** » vous tiendra informés des dates de la mise en service du dispositif.





Retour en images sur les vacances d'hiver au centre de loisirs...



« Nous avons organisé un grand jeu et une après-midi festive »



« On a réalisé un atelier bonhomme de neige avec des gobelets »



« Le bowling avec les copains, trop bien »



« Il a fallu entretenir le jardin et le potager... »



« Les jours de pluie, et c'était souvent, on s'est amusé à l'intérieur... »



« La crèche était en visite au centre de loisirs maternelle... »



Paroles d'enfants :

Janis : « C'était bien, on ne s'est pas disputé. J'ai aimé les activités même si on ne pouvait pas trop jouer dehors ! »

Calvin : « À cause de la pluie les activités n'étaient pas assez variées, on n'a pas pu jouer dehors. »

Ryan : « La semaine était bien même si on n'a pas trop pu sortir, j'ai aimé les activités, j'étais heureux et détendu ! »

Maëlle : (Première fois au centre, enfant d'une autre commune) : « J'ai bien aimé la semaine car je me suis fait des copines, c'était parfait, comme je voulais ! »

Louis : « Maintenant je suis copain avec Luc »

Léo : « Il y a trop d'activités je n'ai pas trop aimé, je me suis senti un peu obligé de faire les activités. »

ÉVÉNEMENTIEL

Rendez-vous le 16 avril pour fêter Carnaval

Cette année, **la Municipalité et les services enfance et petite enfance vous donnent rendez-vous le samedi 16 avril 2016 pour fêter Carnaval** dans les rues de Bouloc. Si cet événement rassemblait déjà beaucoup de monde ces dernières années en se déroulant un mercredi, les élus ont souhaité le proposer un samedi après-midi pour permettre aux parents de venir partager ce moment avec leurs enfants.

Rendez-vous donc à 15 h 30 devant la Mairie pour un grand rassemblement déguisé aux couleurs du thème de cette année, la gourmandise ! Des banderoles, des chars, des confettis et une bandas seront au rendez-vous pour un défilé dans le village avant de brûler Monsieur Carnaval au centre de loisirs et de conclure cette après-midi conviviale par le partage d'un grand goûter.



Petit rappel des animateurs et de la Direction du centre de loisirs élémentaire : « Les activités ne sont pas obligatoires, les enfants sont libres d'y participer ou non. Un animateur dit « papillon » reste avec les enfants qui ne sont intéressés par aucune activité et met en place un jeu ou une activité selon leurs propositions ou bien simplement reste avec eux s'ils ne veulent vraiment rien faire ».

ENFANCE

Une matinée pour sensibiliser aux jeux dangereux

A l'initiative de la FCPE et dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), une matinée de sensibilisation sur le thème des jeux dangereux s'est déroulée le samedi 13 mars au centre de loisirs. Parents et enfants ont pu aborder le thème des « jeux qui n'en sont pas ». Jeu du foulard, jeu de la tomate, etc. Les enfants et les parents ont pu échanger autour d'un petit déjeuner qui s'est déroulé en présence de la psychologue Sylvie Djeddah-Caradec.

RECYCLE

Inscrivez-vous pour les encombrants

Tous les usagers peuvent solliciter ce service exceptionnel pour les gros encombrants (matelas, sommier, canapé, réfrigérateur, etc.)

Vous pouvez vous inscrire auprès de la CCF au 05 62 79 15 30 ou par mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr

→ **Calendrier trimestriel des collectes :**
8 juin, 14 septembre et 7 décembre 2016.

La Communauté de Communes du Frontonnais prend en charge la totalité du coût de collecte et de traitement de ces déchets.

Points de récupération verre

Des panneaux d'interdiction de poser des ordures aux abords des conteneurs verre sous peine d'amende seront positionnés à six endroits de la commune. Il est rappelé que le verre doit être mis dans le conteneur (et non par terre) entier ou cassé pour un problème de sécurité et de propreté.

Mise en place du tri sélectif à la maison des associations et à la salle des fêtes

Depuis le mois de janvier, des poubelles de tri sélectif sont en place à la salle des fêtes et à la maison des associations, salle Comminges. En cas de repas ou de goûter, les poubelles sont à vider par l'association ou l'organisateur, dans les conteneurs extérieurs situés à proximité de la salle des fêtes.



4 rappels à l'ordre

En partenariat avec la Police Municipale et la Gendarmerie, le Maire de Bouloc a dû se résoudre à procéder à des rappels à l'ordre public ces derniers mois. Trois mineurs et une personne majeure ont eu un rappel à l'ordre suite à des incivilités ou des nuisances. Le rappel à l'ordre permet une médiation en présence des forces de l'ordre, des parents si le contrevenant est mineur, du contrevenant et de Madame le Maire, sur des incivilités répétées qui gênent le quotidien et la tranquillité des administrés.



Retrouvez vos objets perdus, signalez un objet trouvé

Depuis le mois de février, le site de la Mairie propose une rubrique tenant la liste des objets trouvés à récupérer auprès de la Police Municipale et réciproquement, l'annonce des objets perdus. Avant d'être publié, le signalement doit se faire auprès de la Police Municipale, au 2 rue du Vigé. Renseignements au 05 62 10 73 45.

Les brèves du Conseil Municipal Conseil Municipal du 22 février 2016

Commission urbanisme :

- Éclairage public : mise en place d'horloges astronomiques sur les boîtiers de commande

Commission des Finances :

- Demande de subvention au Conseil Départemental, et à l'Etat pour la réfection de la toiture du séchoir à briques
- Réfection de la toiture du séchoir à briques : appel de dons en mécénat et constitution d'un club de mécènes rattaché à la Mairie de Bouloc
- Demandes de subventions au Conseil Départemental pour la réfection de l'ensemble des toitures de l'école élémentaire et l'aménagement d'une aire de jeu à l'école maternelle
- Débat d'Orientation Budgétaire

Commission Voirie - Sécurité :

- Implantation d'une sirène d'alerte sur le clocher de l'église

Une réunion publique pour faire le bilan de la 2^e année de mandat

Comme ils s'y étaient engagés, les élus du Conseil Municipal proposeront une réunion publique pour faire le bilan de la deuxième année de mandat. La commission finances présentera également le budget 2016.

Rendez-vous le jeudi 14 avril à 19h00 dans la salle des fêtes.

La médaille du travail pour Chantal Laffont



Directrice Générale des Services à la Mairie de Bouloc depuis 1998, Chantal Laffont a reçu la médaille d'honneur du travail pour 20 ans d'activité dans la fonction publique territoriale. La DGS a reçu cette distinction des mains de Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, à l'occasion du repas du personnel qui s'est déroulé le 22 janvier dernier.

Paiement en ligne des factures cantine

Le site internet de la Mairie vous permet de régler en ligne vos factures de cantine scolaire. A ce jour, seulement 25% des familles choisissent le paiement sécurisé en ligne, soit environ 90 paiements sur 380 factures mensuelles. Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin de renseignements sur le fonctionnement de ce service, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie.



En avant Les Séniors !

Le programme Séniors en Vacances proposé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) permet le départ en vacances de personnes âgées en situation de fragilité économique ou sociale en leur proposant des séjours tout compris (hors transport) à un tarif préférentiel.

Le voyage 2016 se déroulera du 17 au 24 septembre à la Presqu'île de Giens, dans le Var. Les tarifs pour participer à ce voyage sur la Côte d'Azur sont de 393 euros pour les personnes imposables et de 208 euros pour les personnes non imposables (hors transport).

Tout au long de l'année, des réunions de préparation se déroulent avec les parti-

cipants. Le choix du voyage a été fait de manière participative en janvier et une réunion pour réserver a eu lieu en février.

Ce séjour est également ouvert aux habitants des autres communes de la Communauté de Communes du Frontonnais. Renseignements auprès du service social de la Mairie.



Les participants de l'atelier « Équilibre, prévention des chutes » sont ravis !

La session de l'atelier Equilibre qui réunit 14 retraités depuis l'automne 2015 touche à sa fin...

Conscients des séquelles que peut entraîner une chute mal abordée, les participants ont pu s'exercer, 1 h 30 par semaine, à mieux connaître leurs capacités d'équilibre, à les améliorer et à réduire leur peur de tomber. La dernière séance leur a permis de s'exprimer sur le contenu de l'atelier et leur optimisme est communicatif : ils ont appris à écouter leurs limites, et à reprendre confiance en eux. Ils avouent avoir enrayé certains de leurs mauvais réflexes au quotidien, et appris à anticiper les obstacles. D'un commun accord, ils insistent sur la bonne ambiance qui règne dans l'atelier, entre convivialité, entraide et rires. Grâce au soutien de la Communauté de Communes du Frontonnais et de la CARSAT Midi-Pyrénées, la

participation financière à l'atelier est de 36 € pour 12 séances, et les retraités résidant sur le territoire de la CCF qui n'auraient pas de moyens de transport peuvent faire appel au service de Transport à la demande de la Communauté de Communes.

Renseignements et pré-inscriptions à la prochaine session auprès du Pôle Social de la Communauté de Communes du Frontonnais (05 34 27 63 94) ou de l'animatrice (Aurélie Buha-giar - 06 11 63 76 29).



Voirie

« Sur ma route... » Balayeuse et entretien Zéro-Phyto

La CCF s'est dotée d'une balayeuse qui aspire. Elle souhaite améliorer son service propreté en intégrant une équipe souffleur pour dégager les recoins et une équipe karcher pour nettoyer les places et trottoirs des herbes et mousses.

Le radar livre ses statistiques

Une lecture de l'enregistrement du radar présent sur la route de Castelnau (RD30) sur portion limitée à 50 km/h a été faite par le service voirie de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Sur la période du 19 décembre au 4 février 2016 :

- 82 000 véhicules testés
- 59% d'excès de vitesse
- 62 km/h de vitesse moyenne
- Les excès vont de 52 km/h à 116 km/h

Les vide greniers déplacés au complexe sportif

Les vide greniers se dérouleront désormais au complexe sportif. La Municipalité a annoncé cette décision aux associations organisatrices (parents d'élèves, pétanque et Baobab31) lors d'une réunion le 27 janvier dernier. Le principal souhait du Conseil Municipal était d'améliorer la sécurité des participants et des organisateurs. C'est cela qui a guidé la démarche. Un argument

entendu par tous les participants à la réunion. Les échanges avec les organisateurs se sont centrés autour de la mise en place. Le fait que les lieux actuels (école, boulodrome et parking de la mairie) soient séparés par la route départementale était un problème même si ces dernières années, une déviation a été mise en place. A compter du vide grenier des écoles du 3 avril, les expo-



sants s'installeront sur le terrain stabilisé en haut du complexe sportif. Tous les visiteurs et organisateurs pourront utiliser le parking en herbe aménagé par la Mairie à proximité. Une signalétique sera mise en place dès le village afin d'informer les visiteurs.

Le club house ouvre ses portes

Annoncé lors du dernier Forum des Associations, le club house ouvre ses portes. Avant d'être mis à disposition, ce local qui accueillait précédemment le CAJ (Centre Animation Jeunesse) a été

remis en état par les services techniques municipaux (peinture, isolation, rénovation des WC, mise aux normes électriques, mise en place d'un évier, etc.). L'ensemble des clubs sportifs utilisateurs

des terrains de sport, du gymnase et du dojo auront désormais un lieu dédié pour les réceptions, goûters, réunions et repas.

VoiciMonBien.com arrive sur Bouloc



Nouveau venu sur la commune, Hervé Delatre est spécialiste de la valorisation

par l'image pour l'optimisation de la visibilité d'un bien. Il réalise des visites virtuelles pour les particuliers ou les professionnels puis les positionne sur Internet et les réseaux sociaux. Un service pour faciliter et accélérer la vente. Un tarif

préférentiel est proposé aux Boulocains : www.voicimonbien.com

Contact : 06 33 66 42 03
et h.delatre@voicimonbien.com



Au p'tit garage

Situé au 298 route de Villaudric, Jérôme Gonzales propose mécanique, vente et reprise automobile. « Au p'tit garage » est une société familiale au concept jeune, dynamique et à l'échelle humaine. Avec 18 ans d'expérience dans le secteur, Jérôme met à votre disposition son

savoir-faire avec son atelier mécanique, pour des services rapides mais aussi la vente de véhicules et le dépannage.

Contact : 06 26 02 05 46
et j.gonzales5@laposte.net

Activ'gestion

Aurore Marchet propose d'assister les artisans et entreprises comme assistance commerciale, pour la gestion administrative et le secrétariat. Avec 20 ans d'expérience commerciale auprès des

petites et moyennes entreprises, c'est sur site ou à distance, régulièrement ou ponctuellement, qu'elle propose ses prestations. Devis gratuit sur demande.

Contact : 06 81 10 52 31
et activ.gestion.co@gmail.com

Mise à jour du registre du cimetière

Depuis la fin de l'année 2015, deux agents de la Mairie travaillent sur la mise à jour des registres du cimetière. Pour cela, Coraline Bouillon et Marie-Laure Jouvin ont été formées sur le logiciel de gestion de cimetière. Ce travail a commencé par un recensement des concessions, ce qui a permis aux agents de se rendre compte que beaucoup d'emplacements, notamment dans la partie ancienne du cimetière, ne sont pas identifiés (pas de nom de titulaire sur les registres, ni de nom sur la tombe).

Il est demandé aux familles titulaires d'une concession à l'ancien cimetière où aucune information ne figure sur la tombe de bien vouloir prendre contact avec la Mairie : soit avec Coraline le mardi et le jeudi après-midi (05 62 79 94 88) ou avec Marie-Laure en dehors de ces horaires (07 87 81 48 94).

La Mairie sera contrainte de mettre en place des procédures de reprises de concessions en état d'abandon non identifiées si personne ne se manifeste. Il est donc important de se faire connaître !



Patrimoine

Des nouvelles du séchoir à briques



La commune de Bouloc, possède un ancien séchoir à briques. De par son caractère et sa situation, il constitue un patrimoine de premier plan sur la commune.

D'une part, cette construction possède un caractère très fort, représentant la mémoire d'un passé industriel local riche puisque 3 à 4 briqueteries étaient installées sur son territoire et alimentaient le marché local et toulousain. Les témoins de ce type d'ouvrage sont rares sur le département et sa construction possède encore aujourd'hui de nombreuses caractéristiques originales.

D'autre part, sa situation au cœur du centre bourg de Bouloc, s'articule autour de lieux urbanisés et de départ de randonnées lui conférant un rôle fédérateur et intergénérationnel.

La commune souhaite préserver ce lieu de mémoire pour le rendre à ses habitants avec pour objectifs d'améliorer l'attractivité de notre territoire et de contribuer à la cohésion sociale dans un premier temps et de se donner la possibilité, dans un deuxième temps, de proposer des activités culturelles et pédagogiques en lien avec des espaces avoisinants.

Une restauration nécessaire

La municipalité réfléchit à sa restauration sous une forme participative et associative plus que par un positionnement direct de maîtrise d'ouvrage qui, aujourd'hui, a peu de chance d'aboutir

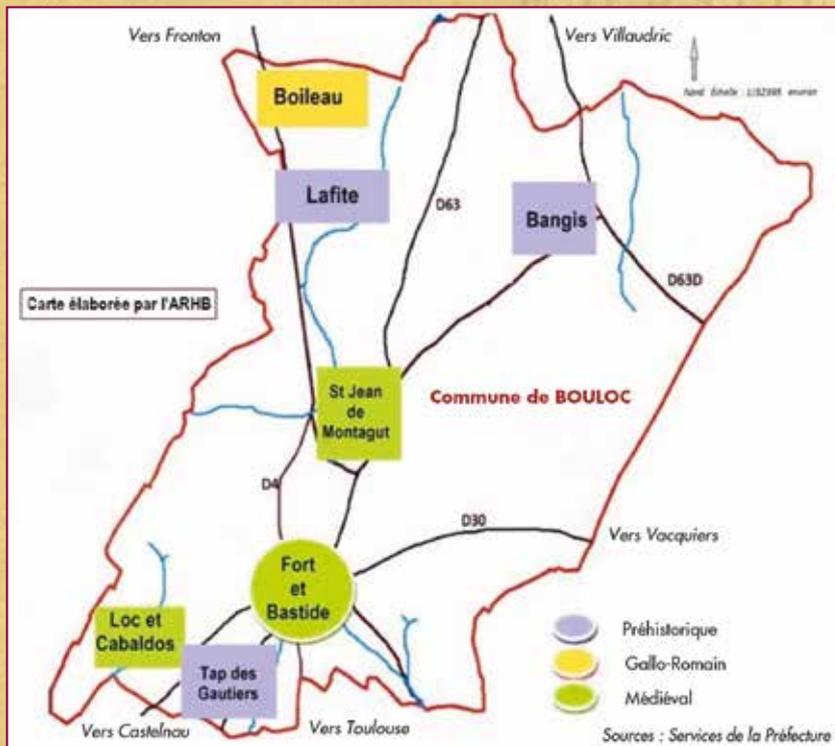
vu le manque de moyens financiers pour ce type d'action. Une information spécifique en partenariat avec la Fondation du patrimoine sera faite auprès de tous les Boulocains.

Une première estimation des travaux de réfection de la toiture est portée autour des 120 000 euros. Pour ce prix déjà élevé, le bâtiment s'inscrirait dans une démarche de parcours architectural permettant de visionner et comparer les différentes techniques utilisées depuis sa construction. Une partie de la bâtisse sera restaurée strictement à l'identique et le reste sera rénové avec des matériaux actuels.

Par l'Association de Recherches Historiques de Bouloc (ARHB)

Si Bouloc m'était conté...

Voici trois ans qu'a été créée l'association ARHB (Association de Recherche Historique sur Bouloc). S'appuyant sur d'authentiques sources historiques, cette association culturelle propose de faire connaître le passé de notre village. Le groupe de bénévoles a travaillé sur le Moyen-Âge, les guerres de religion (XVI^e), le XIX^e siècle (tuileries, briqueteries), le XX^e siècle (vie du village, histoire des rues, la guerre de 14-18...). Pour partager ses découvertes, l'ARHB glissera désormais dans « Bouloc Les Nouvelles », une page d'histoire et anecdotes.



Au Moyen-Âge

Nous pouvons avancer quelques dates connues à ce jour et liées aux différents sites de la commune :

- Le Fort : 961,
- Le Loc : 1132 et Cabaldos
- Montagut (Arnaud de) : XII^e
- La Bastide : 1241-1242
- Saint Jean de Montagut : 1250

À la Renaissance (XVI^e siècle), on construit une nouvelle église qui va subir de graves destructions durant les guerres de religion. Maintes fois réparée, aménagée et embellie, elle se dresse fièrement au centre du village. C'est notre plus ancien monument.

L'association ARHB est toujours à la recherche de documents pour compléter son travail : actes notariés, factures, cartes postales, photos,...

Si vous en possédez, merci de prendre contact avec eux au **05 61 82 03 70** ou marie.est@orange.fr.

Mich'aile et le land-art à la bibliothèque

Dans un mélange de Land-Art et de poésie, « Égarement végétal » est le titre de l'exposition présentée à la Bibliothèque Municipale jusqu'au 2 avril par Mich'aile, artiste de nature qui aime aussi les mots puisqu'elle est également bibliothécaire. Le Land-Art est un concept artistique en harmonie avec le monde naturel. Cet art permet de réfléchir aux relations entre l'art et la nature. Le vernissage, en présence de l'artiste, s'est déroulé le 11 mars. Par ailleurs, Mich'aile proposera un atelier d'initiation au Land-Art à trois classes de l'école maternelle.

L'entrée de l'exposition est libre, 1 rue de la Gare.

Horaires : mardi et vendredi de 15h à 19h ; mercredi de 14h à 19h ; le samedi de 10h à 12h.



État civil

NAISSANCES

- Lenny JULIÉ - 16/12/2015
- Léonie DALDO LE BAIL - 05/01/2016
- Loup ADONIS - 11/01/2016
- Méline KARTÈS - 16/01/2016
- Lola BOIX - 31/01/2016
- Manon BARNAC - 17/01/2016
- Noah DAYDE - 10/02/2016
- Elia RAMBOLETTI - (22/02/2016)

DÉCÈS

- Patrick POLETTO Patrick à 64 ans (30/12/2015)
- Lucien BLANCAL à 97 ans (31/12/2015)
- Laurent FERNANDEZ à 37 ans (09/01/2016)
- Sithonna PAO à 65 ans (20/01/2016)
- Huguette LIEVRE (Née LIAUT) à 91 ans (28/01/2016)
- Hubert BELOU à 84 ans (25/02/2016)
- Julien GRANDJEAN à 76 ans (10/03/2016)

2ème édition

Diane Garcés de Marcilla

Invitée d'Honneur



Cuvée
d'Artistes



avec l'amicale participation de Franck Simon
et d'artistes locaux de tous horizons

DU 21 AU 25 MAI 2016

à la Salle des Fêtes de Bouloc

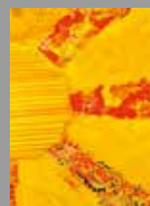


Horaires : Samedi 21 et Dimanche 22 mai de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Lundi 23, Mardi 24 et Mercredi 25 mai de 14h00 à 18h00

Organisée par la Commission Sports, Loisirs et Culture

Informations sur www.mairie-bouloc.fr



Blason des Enfants